Montfaucon Infos

JUIN 2023

Éditorial

ACCOMPAGNEMENT… SOUTIEN

L'actualité nous apprend que, depuis les élections municipales de mars 2020, 40 maires en moyenne démissionnent par mois.

L'association des Maires de France (AMF) dit que, en avril, le chiffre de 1 300 est atteint !

Et même si le ministère de l'Intérieur communique avec réserve… ce sont plus de 4 000 élus locaux qui auraient démissionné ! Les plus petites communes (1 500 habitants et moins) sont les plus touchées.

Constat alarmant… cote d'alerte atteinte dit David LISNARD, président de l'AMF, qui poursuit en parlant d'un phénomène révélateur d'une crise civique… l'abstention étant un autre révélateur inquiétant.

Sans doute, plusieurs raisons conduisent à cette extrémité, de démission, empreinte d'un découragement évident :

- des raisons personnelles, de santé et familiales,
- pour certains la difficulté à concilier cette fonction et une vie professionnelle,
- la multiplication des contraintes et la bureaucratie administrative, étatique pesante qui entrave la liberté des communes,
- les responsabilités juridiques, de gestion de plus en plus lourdes liées pour certains à une forme d'isolement,
- le déchirement entre « recevoir et entendre des besoins légitimes » et l'incapacité d'y répondre… gérer la frustration,
- les grandes difficultés d'autonomie financière des communes qui augmentent,
- des intercommunalités loin d'être appui des maires, fonctionnant pour elles-mêmes, également loin des communes membres, voire ignorant ces communes dans les projets qu'elles (les interco !) portent.

Et puis :

- je pourrais citer les critiques… mais non, cela fait partie de la démocratie, bien que certaines peuvent faire mal à certaines ou certains,
- les difficultés à endiguer les incivilités,
- les agressions verbales, menaçantes, physiques (jusqu'à la dernière extrémité) envers les élus.

Les faits récents d'une gravité extrême, rapportés par la presse, illustrent ces dérives inacceptables ; de janvier à juillet 2020, 233 maires ont été agressés.

Quand on est homme, c'est difficile. Comme femme, encore plus.

Oh ! pour moi, tentant de mener à bien ce 4ème mandat, le regard est sans doute particulier.

Encore que, les moments de découragement ne m'ont pas évité, ne m'ont pas épargné.

Mais notre belle commune : ses habitants, ses associations, ses élus, ramène inévitablement sur la route de l'engagement, riche, de la fonction.

Tout faire pour ne pas laisser les écharpes dans les boîtes

Alors, face à ce constat, un maire, un(e) élu(e) ont besoin d'accompagnement, besoin de soutien.

Lors de sa venue récente en Mairie, pour une belle cérémonie de reconnaissance d'élu(e)s, me tournant vers M. le Préfet COLOMBET, j'avais dit que, dans le Doubs, l'appui des services… et je pensais préfectoraux... était réel.

Mais il faut que les autres services déconcentrés de l'État accompagnent.

Il serait bien que ces services, trop souvent arcboutés , trop souvent dans leur propre logique, accompagnent les communes dans leurs projets proposant des solutions locales..

Tout frein non justifié est source de découragement, de frustration, de tarissement d'idées et initiatives, d'abandon.

L'intercommunalité est à repenser, celle de notre Communauté Urbaine/GB Métropole, mais à côtoyer d'autres collègues, pas que la bisontine.

Faire des communes des acteurs pensants, agissants plus que subissants, serait une évolution, mieux une révolution apportant au maire, aux conseils municipaux une légitimité de bon aloi et aux communes un renfort d'identité.

Le soutien, le maire, l'élu(e) le trouvent dans l'environnement familiale proche : parents, conjointe ou conjoint, compagne ou compagnon, enfants. Chacune et chacun y fait appel suivant ses sensibilités.

Le soutien, le maire, l'élu(e) doivent le trouver au sein du conseil municipal. À Montfaucon, ce soutien existe, fort, et j'en témoigne, depuis 2001, il n'a jamais manqué.

Mais le soutien, c'est aussi celui indispensable du tissu associatif, des habitants, soutien sans concession bien sûr, pour faire d'une commune un lieu de cogestion.

Ces lignes ne sont que réflexion, réflexion personnelle sans doute incomplète, modeste contribution afin que la commune reste un des derniers piliers démocratiques qui tient.

Pierre CONTOZ, Maire

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

– Séance du 16 mai 2023 –

Secrétaire de séance : Anne-Marie POTY

■ DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables délivrées

Michel LORRAIN,
Remplacement des volets bois et isolation extérieure

Arnaud GODARD,
Pose de serre accolée à la maison

Paul SEXE,
Pose d'un portail

Permis de construire délivré

Sébastien VITTE,
Construction d'une maison individuelle d'habitation

Permis d'aménagement délivré

Denis AKTAS,
Création d'un lot à bâtir

Déclarations d'intention d'aliéner

Une maison d'habitation, sur terrain de 982 m², en zone UBm, rue de l'Aqueduc

Une maison d'habitation, sur terrain de 2840 m², en zone UA, rue du Comté de Montbéliard

Une maison d'habitation, sur terrain de 1010 m², en zone UB, allée de la Combe au Courbot

■ AUTRES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- Convention avec football-club pour mise à disposition de personnel au périscolaire et recrutement de Sullivan BLONDEAU du 2 mai au 7 juillet.
- Attributions de concessions : à famille DUFAY – à famille CZAJKA.
- Bail à ferme portant sur serre et parcelle maraîchère en faveur de Raphaël FOLCHER.
- Convention avec association LES VERGERS pour éco-pâturage au versant nord du château.
- Convention avec Raphaël GATET (Mors Attelage) pour éco-pâturage parcelle en Natura 2000 entre belvédère et A Regardot.
- Fixation des dimensions des monuments au cimetière communal extension.

■ AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Décision budgétaire modificative

Décision sollicitée par le comptable du Trésor sans incidence majeure sur l'exécution du budget voté.

Réforme de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité : incidence budgétaire

Encore une… dorénavant, elle sera versée mensuellement par la DGFIP… avec décalage de 6 mois…

Désignation d'un référent déontologue pour les élu(e)s

Il s'agit d'anticiper lorsqu'il y a doute de décisions pour éviter de mettre en difficulté un membre du conseil municipal (cf. conflit d'intérêt).

La proposition de Centre de Gestion est retenue.

■ AFFAIRE D'URBANISME, TRAVAUX BÂTIMENTS

Urbanisation / projet au 2 rue du Comté de Montbéliard

Le maire et le 1er adjoint ont fait un rapport d'étape sur ce projet qui vise à créer une MAISON D'ACTIVITÉS DONT ESPACES MÉDICAUX à l'entrée du village.

À ce stade, l'interlocuteur : constructeur-investisseur-promoteur est une société d'économie mixte (fonds publics majoritaires) travaille sur un projet de 250 m² au sol sur deux niveaux.

Cette société engage les occupants potentiels, intéressés par une installation dans ces locaux (acquisition-location), à se faire connaître.

Le conseil municipal unanime a validé les orientations, l'objectif maintenu étant une ouverture en 2026.

■ AFFAIRES AGRICOLES ET FORESTIÈRES

Décision de coupes forestières urgentes pour raison de sécurité

Il s'agit d'interventions nécessaires forêt de la RATTE (parcelle bordant les habitations de la rue de la Pérouse), forêt des EPESSES (arbres dans parcelles bordant les voies et sentiers particulièrement fréquentés), bois de Chevriot (d'une part arbres de la parcelle menaçant 2 habitations du chemin des Buis et d'autre part, arbres menaçant la circulation chemin de Chevriot).

Usage des puits et fontaines pour activités agricoles

Dans un contexte connu de sécheresse caniculaire, mais aussi celle annoncée, le conseil a demandé au maire de prendre arrêté réglementant l'usage de quatre puits dont la grande citerne de la Chaintre qui sera utilisée prioritairement par Raphaël FOLCHER, maraîcher-bailleur de la commune.

■ AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT – DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Point sur dossier photovoltaïque

A la présentation du rapport, le conseil a pris acte de l'avancée positive de ce dossier.

La forte participation des habitants aux réunions, qu'elles portent sur projets individuels ou projet collectif (vers la création d'une CENTRALE VILLAGEOISE SOLAIRE), montre l'importance de l'enjeu.

AU SUJET DU BÂTIMENT COMMUNAL DE LA PLACE DE LA GRÂCE DIEU ET DES TRAVAUX RÉCENTS

Après des recherches historiques approfondies et dépouillement soigné de registres de délibérations, des écrits de René LOCATELLI nous apprennent beaucoup sur l'édification de ce petit bâtiment vers la fin des années 70 du XVIII^{ème} siècle. Ce petit bâtiment était dédié aux logements du pâtre communal et de l'instituteur, mais aussi à une salle de classe pour garçons (eux seuls !) qui accueillait les réunions des édiles communaux.

Cette construction faisait partie d'un vaste projet dont l'édification de l'église (nous avons fêté son bicentenaire en 1985) et celui du presbytère.

Ce petit bâtiment a accueilli en rez-de-chaussée, à la fin du XIX^{ème} siècle, après de longs débats, une fromagerie communale, la cave de conservation des fromages étant localisée sous le bâtiment ancien de l'actuelle mairie.

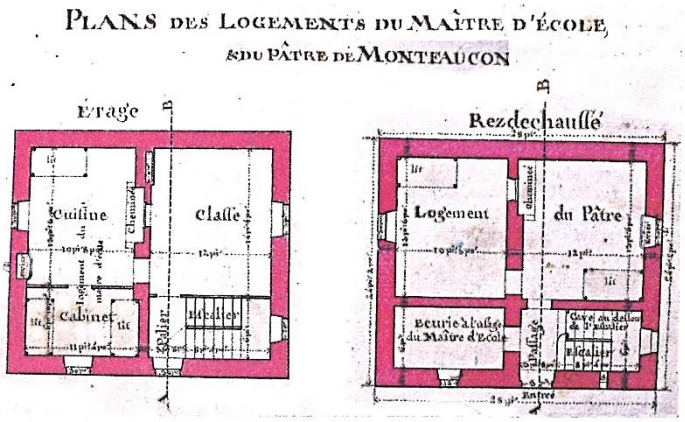

À l'ère dite moderne

A la sortie des guerres de 14 puis de 40, la gestion municipale se structure davantage sous les maires GROSPERRIN, TISSERAND, MOSER, MICHEL, BOURGEOIS.

La fromagerie devient laiterie. En réalité on n'y pesait plus que le lait produit par nos agriculteurs qui y était stocké dans un bac d'eau froide avant son départ vers l'UAC de Besançon par M. GRANDPERRIN (« Dandin ») de la Couvre, grand-père de Carole TISSERAND.

Beaucoup se souviennent encore de la dernière tenancière du pèse-lait / laiterie : la dévouée Marie CRETET, jusque vers les années de fin 1980.

En 1962, sous le mandat de Louis BOURGEOIS, la mairie est transférée en rez-de-chaussée du presbytère. Elle y restera jusqu'au début des années 1970 sous le mandat de Eugène GUILLAUME pour rejoindre sa localisation actuelle.

À partir de 1962, si la laiterie subsiste encore pendant plusieurs années, l'étage du petit bâtiment a des occupations particulières. La salle de mairie au nord, agrandie, redevient salle de classe. La petite salle au sud est mise à disposition du curé Pierre CHOPARD qui en fait usage de salle de catéchisme et… de salle de télévision (les tous premiers téléviseurs apparaissaient en commune) gérée par Fernand JOLIBOIS.

Une contribution d'une pièce (valeur ?) était demandée ; ainsi, habitants en soirée et enfants le jeudi pouvaient « écarquiller les yeux »… c'étaient les sorties cinéma.

En rez-de-chaussée, à côté de la laiterie, une pièce en terre battue, sans eau ni aucune commodité, était le logement d'un pauvre hère : le père LAURENT et sa fille Marie, installés là par le curé CHOPARD. Cette pièce deviendra par la suite l'atelier de distillation.

Une autre petite pièce, dans un état impressionnant de poussière et toiles d'araignées, était dédiée à la consultation des planches et matrices cadastrales.

Un petit escalier en bois vermoulu conduisait à l'étage, escalier lieu des premières amours enfantines.

Que d'anecdotes pourraient encore être racontées et collectées pendant qu'il est encore temps... la Bibliothèque Vivante préconisée par l'adjoint Vincent GIRARD…

Au début des années 1960, l'imposante fontaine (roue à chaîne) située sur le parvis, au pied de l'escalier, était supprimée. Dommage !

C'est en 1988-1989, sous le mandat de Jean-Marie LIGIER, que ce petit bâtiment est profondément transformé.

La porte sur place du rez-de-chaussée ne dessert plus qu'un WC public. Le petit avant-toit en zinc qui abritait les informations municipales et les voyageurs en partance pour Besançon (c'était le 1er abribus) disparaissait.

La laiterie devenait salle de catéchisme-réunion… puis salle d'enseignement musical, salle dénommée Louis PERGAUD puis… salle de la Laiterie.

L'atelier de distillation, lui, avait rejoint le préau de l'ancienne école sur le parvis de l'actuelle mairie. Il y restera jusqu'en 2012.

Le reste des locaux en rez-de-chaussée et à l'étage devenaient logement communal conventionné.

La façade sud, côté parvis église était profondément remaniée avec disparition de l'escalier extérieur conduisant à l'ancienne mairie-école.

Pourquoi ces travaux en 2022-2023 et combien?

La loi sur handicap/accessibilité, la nécessité d'intervenir en matière de consommation d'énergie de la salle de la Laiterie et sa rénovation, l'état des WC publics, la dégradation du parvis de l'église et la dangerosité de son grand escalier sont les raisons qui ont poussé le conseil municipal à réaliser les travaux.

D'un coût global de 72 784 € TTC, ils ont été subventionnés par l'ÉTAT au titre de la DETR d'un montant 18 162 € et par le DÉPARTEMENT DU DOUBS à hauteur de 18 162 €.

Ce montant de travaux comprend les différents postes d'honoraires de la maîtrise d'œuvre coordonnée par Mme Magali VUILLEMIN, architecte à Tarcenay.

Le « trompe l'œil » sur la façade ouest, réalisé par les artistes des Chantiers Départementaux d'Insertion, est témoin d'une vie villageoise qu'il n'y a pas lieu d'oublier.

Pierre CONTOZ, Hervé TOURNOUX avec l'appui des recherches historiques de René LOCATELLI

8 MAI 1945, LA RAISON DES COMMÉMORATIONS

LE PROGRÈS

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

L'ALLEMAGNE A CAPITULÉ

Le communiqué annonçant officiellement la fin des hostilités en Europe est attendu cet après-midi

L'Allemagne à genoux

La reddition des forces allemandes en Norvège

78 ans, c'est loin mais proche à la fois. Beaucoup de nos concitoyens, le jeune âge étant, n'ont pas en mémoire cette période difficile pour la France, difficile pour la petite commune de Montfaucon.

Depuis cette période, les municipalités successives ont perpétré une commémoration pour un moment de souvenir. Certainement qu'à l'époque des années 50, la foule était nombreuse devant le monument aux morts, mais voilà, les années passant, les modes de vie évoluant, les choses sont différentes mais le souvenir reste néanmoins présent.

8 MAI 2023

Rien ne change, des habitants présents, les anciens combattants, le Maire et élus, le conseil municipal des enfants, tous réunis devant le monument aux morts de la commune pour une commémoration à l'identique de celles des années 50. Pour apporter une « couleur » nationale, nous notions la présence de la lieutenante Laetitia BRUGERE, commandante du groupement de gendarmerie de Tarragnoz–Bouclans ; également présente, une unité du groupement de sapeurs-pompiers de Saône, dont notre boulanger Florian, sous le commandement de Mickaël BEY.

Les discours d'usage du Maire, du Président Léon GUEY, le dépôt de gerbe, l'appel des morts pour la France, tout autant d'éléments qui ont fait de ce 8 mai un moment de recueillement, de mémoire et de respect envers ceux qui ont tout quitté pour ne jamais revenir.

Comme à l'habitude, et comme en 1945, très certainement, un pot d'amitié a clôturé cette manifestation. Cependant pas n'importe lequel... n'ayant pu être au bistro local, une élue, Anne-Marie POTY, épaulée par Malou LAITHIER, s'est transformée en tenancière pour organiser ce grand moment convivial, en Madelon pour nous servir à boire… Un commentaire de certains invités : « Ah ! C'était super bien, super convivial ! »

Cette commémoration se devait de nous rappeler la grave situation qui se déroule proche de nos frontières européennes. En cela, nous ne pouvons qu'avoir un espoir d'importance, celui de titrer une prochaine parution 2023 du Montfaucon Infos, comme le journal « LE PROGRÈS » en 1945 : **LA RUSSIE A CAPITULÉ !**

Jacques **T**ONNERRE

INSTANT D'ÉCOUTE ORCHESTRALE

Une salle d'accueil bondée pour le concert de l'école de musique du plateau.

En disant instant d'écoute, c'était surtout un grand moment permettant d'apprécier le travail des enseignants de NOTRE ÉCOLE DE MUSIQUE et ainsi leur dire BRAVO !

L'élu représentant le Maire a tenu à remercier cette initiative, celle de présenter à Montfaucon ce qu'est l'école de musique, soulignant ô combien ce lieu d'enseignement est important dans nos campagnes, important pour les parents de pouvoir offrir à leurs progénitures « une corde à leur arc » du savoir.

En précisant que ce passage pourrait être aussi un tremplin pour atteindre le conservatoire régional, pourquoi pas ?

Il y a 10 ans que cette école, soutenue par les communes du plateau, par GBM, était actée, certes, mais pas sans soucis, sans inquiétude... des réunions, des chiffres, des budgets furent nécessaires à convaincre.

Le résultat est là et en tant qu'élus nous ne pouvions qu'être satisfaits d'avoir participé à sa mise en place.

Dans la prestation des élèves et professeurs, il a été agréable de mesurer ô combien la prestation, en formation orchestre, était parfaitement dirigée par Jonathan LOUBRY.

Les élèves, attentifs à la mesure musicale, étaient tout aussi attachés à la lecture de la partition.

Rien n'était négligé.

Après ce moment intensif, nous ne pouvons que souhaiter que de nouveaux locaux adaptés permettent à NOTRE ECOLE DE MUSIQUE de perdurer.

Jacques **T**ONNERRE

PAROLE LIBRE DES ÉLU.E.S

D'ÉGOUTS ET DES COULEURS !!

Préserver les ressources en eau douce devient un enjeu majeur, que les décideurs publics et les entreprises privées commencent à intégrer dans leurs plans d'actions.

Autour de Besançon, peu de lacs ou de retenues d'eau. C'est surtout l'eau souterraine, et la belle rivière du Doubs ou son affluent la Loue qui assurent l'alimentation en eau douce.

On ne peut qu'être désespéré de voir un collecteur d'égout se déverser parfois à plein canal dans le Doubs vers le barrage de La Malate. Ce dysfonctionnement existe depuis plusieurs années en cas de pluie un peu forte (mais non exceptionnelle : voir photo prise le 10 mai à 20 h après des pluies de 30 mm sur la journée).

Alertée, la municipalité l'a signalé à plusieurs reprises à GBM, seule habilitée à effectuer les travaux nécessaires... mais les années passent, et le problème perdure.

Bien loin de l'image vertueuse qu'affiche l'agglomération sur le sujet...

Laurent JEUNET
Ver(t)s l'Avenir

RÉFLEXIONS DE MI-MANDAT

Le covid a perturbé le début du mandat, mais après cette période d'attentisme, le travail a pu démarrer.

Au chapitre Environnement, il a porté d'abord sur les mobilités douces : porteurs d'un schéma ambitieux de pistes cyclables, nous avons alors découvert la faculté d'inertie de GBM : pas de mise en œuvre programmée, alors que la liaison Saône-Montfaucon-Besançon est jugée prioritaire… décourageant.

Les projets suivants furent alors recentrés sur la commune : installation d'un nouveau maraîcher, projet d'un poulailler partagé (repris par l'association des « poulettes de Montfaucon »), recensement et nettoyage des citernes communales, lancement d'une dynamique sur le photovoltaïque, et travail en cours sur la « renaturation » de la cour d'école.

Sans oublier le projet engagé de rénovation - extension de la salle d'accueil, avec une forte dimension environnementale.

La sensibilisation n'a pas été oubliée : des articles « Environnement » réguliers, mais aussi des soirées – débat « Alimentation et circuits courts », et une animation à la demande « Fresque du climat ».

Mais sur cette partie sensibilisation, reconnaissons que la tâche est difficile : comment trouver le bon moyen de réellement convaincre et provoquer un changement dans la population ?

Vincent GIRARD
Ambition et expérience pour vivre ensemble

À BESANÇON-RIVOTTE, VERRA-T-ON ENFIN CET ABRIBUS ?

Depuis des années, les usagers du réseau GINKO de la commune, mais aussi de Morre, de tout le plateau, sont en attente de disposer d'un abribus.

Au 1er semestre 2022, la vice-présidente de GBM chargée des transports avait promis l'installation pour l'automne. L'automne... oui... mais de quelle année ???

À Montfaucon, ils ont l'habitude de construire d'originales cabanes en bois... des bénévoles seraient prêts à intervenir ! À suivre !!!

INSTALLATION DE LA RADIO NUMÉRIQUE TERRESTRE

L'opération sollicitée auprès de la mairie avait été reportée plusieurs fois en raison de conditions météorologiques. Malgré « une bise à décorner les bœufs », elle a pu se dérouler la veille de l'Ascension... Eh oui !

Il s'agissait pour les techniciens d'installer, avec l'appui impressionnant d'un hélicoptère venu de Chambéry, quatre antennes sur celle principale de TDF.

Ces antennes sont destinées à la diffusion du DAB+ (abréviation de DIGITAL AUDIO BROADCASTING ou en français RADIODIFFUSION NUMÉRIQUE), système mondial appelé à remplacer à terme la bande FM actuelle.

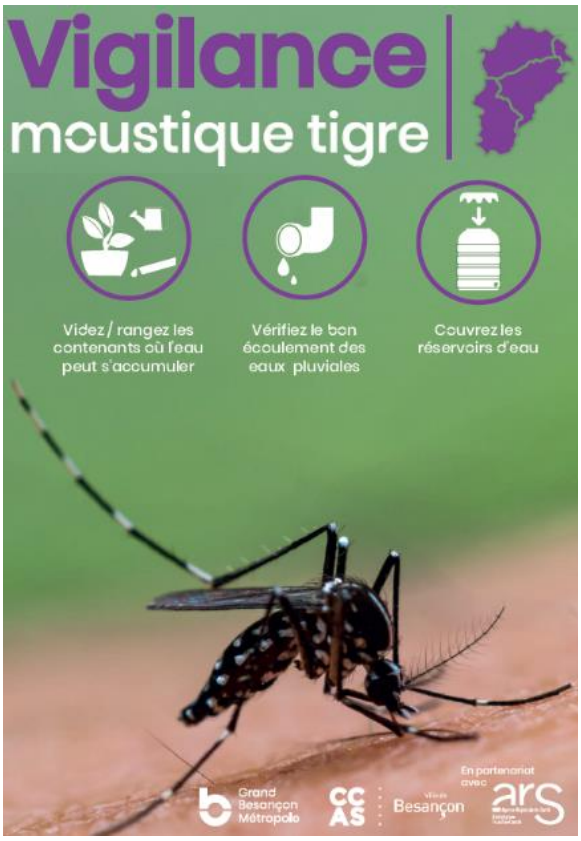

Aedes Albopictus, le **moustique tigre** ou « moustique à points blancs » selon la traduction de son nom latin est désormais implanté dans notre région, et de nombreux messages d'alerte nous sont envoyés pour en informer le public. C'est ce que l'on appelle une **espèce invasive**, qui conquiert le territoire français du sud au nord depuis les années 2000.

Il est un peu différent de notre moustique habituel (le culex) : il vit et pique plutôt le jour, ne fait pas de bruit (bzzzz!!) en volant, est moins vif que le moustique classique et est donc plus facile à écraser.

Il est plus petit que son cousin et porte des points blancs sur le corps qui le rend facile à identifier.

Quand il pique, il absorbe du sang qui lui sert à nourrir les œufs qu'il va pondre à la surface de l'eau. Il s'agit le plus souvent de petites flaques ou coupelles d'eau (sous les pots de fleurs, dans de vieux pneus...) mais pas dans les mares où certains prédateurs des larves de moustiques peuvent séjourner et les dévorer.

Il a la délicate attention d'injecter de la salive lors de la piqure pour désinfecter le point de ponction (et c'est vrai qu'il n'y a jamais d'infection sur une piqure de moustique), mais cette salive provoque une réaction allergique… qui gratte et provoque le bouton de piqure.

Le problème, c'est qu'en piquant plusieurs personnes à la suite, il peut **transmettre une maladie** qu'une personne aurait, à une autre qui ne l'aurait pas. C'est le cas du paludisme pour certains moustiques africains ou asiatiques.

Pour notre moustique tigre, ce sont des maladies autrefois cantonnées loin d'ici telles que la Dengue, le Zika, ou le Chikungunya.

Pour qu'une piqure vous infecte, il faut qu'un de vos voisins proches soit touché par cette maladie, et que le moustique la transporte de l'un à l'autre.

Bien sûr, les voyages lointains dont on peut ramener des maladies (pas toujours évidentes à diagnostiquer en rentrant) favorisent ces transmissions.

On ne pourra jamais l'éliminer, maintenant qu'il est bien installé en France.

Il faut éviter d'être piqué et limiter sa reproduction.

La plupart des insecticides sont des neurotoxiques, c'est à dire des produits abimant les nerfs. Ils font régulièrement parler d'eux pour les dégâts qu'ils entraînent lors de leur utilisation sur l'environnement, mais aussi sur la santé humaine (DDT, Lindane, Chlordécone, Paraquat, néonicotinoïdes...) en favorisant les maladies neuro-dégénératives (Parkinson, Alzheimer, neuropathies, tumeurs cérébrales). Il faut être attentif lors de leur utilisation dans nos intérieurs, en ventilant les pièces après utilisation. À éviter avec des enfants, et des femmes enceintes.

Le problème, ce sont les diffuseurs ou plaquettes à mettre sur des prises électriques... parfois à la tête de lit... que l'on respire toute la nuit !!

L'idéal, ce sont les moustiquaires à placer sur les fenêtres. Elles empêchent les insectes de pénétrer tout en permettant d'aérer.

Des alternatives répulsives existent avec des huiles essentielles de géranium rosat ou de citronnelle.

Mais surtout, il faut limiter les sites de ponte potentiels en évitant les soucoupes de plantes remplies d'eau (en y mettant un fond de sable par exemple. Cela permet d'humidifier la plante, mais empêche la ponte du moustique), en évitant les eaux stagnantes dans les gouttières, matériels de jardin ou jouets, plis de bâches disposées à l'extérieur...

Enfin, il faut favoriser ses ennemis naturels que sont d'autres insectes (guêpes, araignées, libellules,...), mais aussi les oiseaux (hirondelles, martinets,...) et les chauves-souris.

Rappelons qu'il existe un site unique de réserve de chauves-souris aux poudrières de Montfaucon.

La biodiversité, c'est cela finalement : une espèce invasive n'arrive à proliférer que si on lui laisse une place, et il faut se méfier de notre tendance à tout vouloir contrôler et nettoyer.

On risque alors de supprimer les prédateurs naturels d'espèces invasives qui pourront alors proliférer.

Laurent JEUNET

OPÉRATION « JUIN JAUNE »

Franc-comtois, du soleil méfie-toi !

Face à l'augmentation croissante de l'incidence des cancers cutanés sur les 30 dernières années en France, notamment dans notre région, nous devons reconnaître que nos messages de sensibilisation au risque solaire ne fonctionnent pas de façon optimale.

Dans l'esprit de la majeure partie d'entre nous, encourir un risque solaire, c'est juste réservé au moment des vacances d'été, et notamment en bord de mer, ou à l'instant « chaise longue» dans le jardin… Grave erreur !

Quand on sait que les effets néfastes (= de cancérisation) des cellules de la peau arrivent 20 à 30 ans après le début de l'exposition solaire, nous payons actuellement le prix de la mode du bronzage initiée dans les années 80.

Les anciens avaient tellement raison de se protéger en faisant la sieste à l'ombre ou les foins avec chemise et chapeaux !

Les UV irradiés par le soleil se répartissent en deux catégories :

- les UVB qui brûlent et donnent l'alarme par le coup de soleil : Ils entrainent des lésions sur l'ADN des cellules cutanés. Ils permettent de jouer le rôle de gendarme pour nous prévenir que nous nous sommes mis en danger au soleil, et sont « utiles » pour nous aider à changer nos habitudes pour les prochaines sorties en extérieur ! Néanmoins, plus la peau est mate, moins on présente de coup de soleil, donc moins on « bénéficie » de ce signal d'alerte !

- Les UVA aussi dangereux car plus insidieux. Ils traversent les nuages et brûlent peu. Mais ils vont aussi altérer l'ADN de nos cellules de peau.

Dans les deux cas, l'accumulation des lésions induites par les UVB et les UVA dans l'ADN des cellules vont conduire au processus de cancérisation de la peau.

Il existe deux types de cancer de la peau :

- les cancers de la peau « claire » (non développés à partir de grain de beauté) :
Ils se présentent souvent sous forme d'une petite croûte rugueuse sous le doigt, qui gratte ou qui irrite la peau, et qui ne guérit pas. En évoluant, la taille augmente, parfois avec de réelles petites plaies suintantes ou « bouton » en relief, rosé, gênant.

- L'autre forme de cancer de la peau, plus agressive, est **le mélanome, cancer du grain de beauté (naevus) :** Il fait partie des cancers qui tuent le plus les populations jeunes (de moins de 50 ans).

Il est dans la majorité des cas favorisé par l'exposition solaire **cumulée** depuis l'enfance. Prendre des coups de soleil dans l'enfance est un facteur de risque avéré de mélanome 20 à 30 ans plus tard…

Il est donc FONDAMENTAL de protéger nos enfants et adolescents, non conscients des risques encourus, par l'éducation de leurs parents à la prévention solaire. **La protection vestimentaire est le meilleur rempart contre les UV** (pas de débardeurs pour les enfants !).

Alors, concrètement, s'exposer au soleil et donc se protéger, c'est quoi et quand ?

Au quotidien, dès que vous êtes en extérieur de jour, votre peau reçoit des UV. Cette exposition, souvent négligée ou dont on n'a pas conscience, devient dangereuse au-delà de 15-20 min !

La Franche-Comté est une région où nous sommes souvent dehors: jardin, rando, ski, baignades en lac, trail, vélo, pétanque… mais aussi pour les plus jeunes dans la cour d'école, en périscolaire, en activités sportives de club (foot, tennis…).

Les travailleurs en extérieur et particulièrement les agriculteurs, viticulteurs, bucherons, maraîchers, paysagistes ou travailleurs en BTP, sont notamment à haut risque de cancers cutanés. Il est estimé que le risque de développer un cancer de la peau triple après cinq années ou plus passées à travailler en extérieur !!

Aussi, nous avons décidé avec l'ASFODER (association de dermatologues de Franche-Comté), avec l'association « À Fleur de Peau », la mairie du Grand Besançon Métropole, la MSA et CPAM du Doubs, de lancer cette année, une campagne de sensibilisation au risque solaire, baptisée « JUIN JAUNE », sur la semaine du 21 juin 2023 (solstice d'été).

Des moments d'échange autour du risque solaire vont avoir lieu dans plusieurs villes franc-comtoises :
- Festival Grandes Heures Nature : Stand ASFODER / ASEPT-FEMASCO
- Animation passage Pasteur de Besançon autour du soleil : mercredi 21 juin
- Conférence : « risque solaire : Mythes ou réalité ? » Salle Guinemand de Saône, jeudi 22 juin à 20h. Gratuit.
- Stand de prévention solaire au marché de Saône le samedi 24 juin matin

Adopter les bons comportements contre les méfaits du soleil est facile!

Caroline BIVER DALLE
Dermatologue à Saône, Présidente de l'ASFODER
Association des dermatologues de Franche Comté

GRAND SUCCÈS DE CETTE 8ÈME ÉDITION AU PROFIT D'ONCODOUBS

Avec près de 900 inscriptions via Internet, les quatre étudiants en licence professionnelle au lycée St JEAN de BESANÇON et le FCMMGV voyaient leur objectif initial atteint.

Aussi, lorsque le 1er mai au matin, le soleil était au rendez-vous, ce sont près de 500 nouveaux participants qui se présentèrent aux inscriptions… le vrai challenge fut alors de répondre aux attentes de tous.

Plus de 1 400 concurrents parfaitement pris en charge par plus de 140 bénévoles, le plus souvent membres d'associations de notre village : aux différents croisements, aux inscriptions, aux buvettes, à la restauration,...

Le départ a été donné par les parrains : Guillaume ALDEBERT et Clément BERTHET.

Et pendant que les parents marchaient ou couraient, les enfants se présentaient au départ d'un mini-trail… ou aux ateliers coloriage, maquillage, structure gonflable,… encadrés par une équipe d'étudiants du même lycée.

Pour cette édition, les organisateurs proposaient aux participants de s'initier au biathlon ainsi qu'au tir à l'arc : un grand succès, tout comme le canitrail !

Quelle belle fête pour notre village ! Et quel beau succès pour ONCODOUBS, association créée à l'initiative du Pr Xavier PIVOT, alors falcomontais, et son équipe dont le Dr Nathalie MENEVEAU, autre falcomontaise. L'une des missions de cette association est l'amélioration de la qualité de vie des patients pendant les traitements en vue d'adoucir les effets du cancer.

C'est lourd, mais c'est un bonheur de participer, chaque année, à une telle aventure organisationnelle.

Alain RICHARD, conseiller municipal délégué

RAID HANDI-FORTS

Cette épreuve originale, née d'une idée commune (ville de Besançon par Hervé BOILLON et le Centre de la Fondation CROPPET par Alain BARBERON) est une belle épreuve de solidarité sportive, sur 3 jours, prenant en compte les handicaps. Ce raid, habitué de nos sentiers, notre château ou falaises avait choisi un départ de notre salle d'accueil le dimanche 7 mai.

Une joëlette mono-roue transportant un handicapé et 4 ou 5 équipiers accompagnateurs… destination Besançon via belvédère, cabane de chasse, Chapelle des Buis…

ET ENCORE TRAIL DES FORTS

La commune, présente au 1er Trail des Forts, est encore présente au 20ème qui a connu un engouement incroyable : 6 300 inscrits.

Notre commune , présente par ses formidables parcours de pleine nature, présente par 45 bénévoles, présente par les Cadichons, présente par son accueil au ravitaillement.

45 bénévoles qui, malgré le passage un samedi, malgré deux courses (matin, après-midi) le même jour, ont appuyé Cyril DELITOT, conseiller municipal, engagé au sein de l'association du personnel organisatrice de son administration (Ville et GB Métropole).

Bénévoles dont certaines équipes en poste tôt dans la matinée sont restées tard dans d'après-midi… avec juste une petite pause casse-croûte sur le pouce.

Les passages sur nos rives du Doubs, le Château, la Dhuit, les Falaises, la Batterie des Rattes et celle des Epesses, le Belvédère ont été plébiscités par des concurrents venus de la France entière.

Au poste de ravitaillement de la salle d'accueil, les premiers passent « en courant vite » mais beaucoup d'autres rechargent les accus et remercient nos bénévoles !

C'était l'affluence, avec 1 300 concurrents le matin pour le parcours de 30 km et 1 900 l'après-midi pour le parcours de 21 km !!

P. C - A. R

SUPERBE GRAND WEEK-END DE FOOTBALL

La série de tournois organisée par le FCMMGV du 18 au 21 mai a connu un succès énorme. Trois "PILI CUP" destinées aux catégories de jeunes (6 ans à 13 ans) ont eu lieu les 18, 20 et 21 mai.

Plus de 400 joueurs et joueuses ont été réuni(e)s autour du ballon rond pour une fête du foot extraordinaire.

120 joueurs et joueuses se sont retrouvé(e)s le jeudi soir pour un tournoi de sixte disputé dans une ambiance très amicale.

Vendredi, ce sont 20 équipes venues d'entreprises ou sociétés locales (souvent partenaires du club) qui ont participé à un tournoi tourné vers le fairplay.

Là encore, ce sont plus de 120 joueurs et joueuses qui ont défendu leurs couleurs… comme la jeune équipe "Commune de Montfaucon" par exemple, coachée par Yahel et Régis.

Florent FAVROT, le responsable des quatre jours de manifestations sportives, et son équipe de 90 bénévoles peuvent être fiers de cette magnifique organisation.

Les festivités se sont déroulées dans une superbe ambiance et tous les participants ont respecté les belles valeurs du club.

Nasiol GOSKOVA, Président, a remercié tous les participants et surtout l'ensemble des bénévoles, dont de nombreux jeunes joueurs ou parents qui se sont impliqués autour de Florent… la réussite de ces quatre jours leur appartient.

Pour l'occasion, Nasiol a offert à chaque bénévole, un magnifique tee-shirt sur lequel était écrit :

"**STAFF - Plus qu'un club, une famille**"

Le bureau du FCMMGV

PROJET DE RENATURATION DE LA COUR D'ÉCOLE

Avec le réchauffement climatique, et les canicules répétées, toutes les villes réfléchissent à l'adaptation des espaces publics (cf. le rapport « Paris sous 50°C »). Les projets de « renaturation » des cours d'école vont dans ce sens.

Ils ambitionnent également de constituer des îlots de biodiversité, de reconnecter les enfants à la nature, et de modifier les jeux de récréation : moins de foot, plus de jeux mixtes, d'installations ludiques, voire sensorielles,…

Sujet passionnant sur lequel un groupe-projet travaille depuis plusieurs mois. Il est constitué de parents d'élèves, d'élus, d'enseignantes, du personnel périscolaire, et accompagné par GBM. Il rendra ses conclusions en fin d'année, pour une réalisation espérée en 2024.

Cette perspective devra se conjuguer avec un autre calendrier envisagé pour engager l'isolation du grand bâtiment scolaire particulièrement énergivore. Un point d'étape sera fait à l'école à la rentrée de septembre.

Pour le groupe-projet, Vincent GIRARD

QUELQUES NOUVELLES DE LACIM

En 2022, l'activité de LACIM - ventes de fleurs et choucroute, adhésions et subvention/dons - a permis de récolter 4 297 €. Cette somme a été répartie entre :

- Le village de Khilmeher au Bangladesh, l'un des plus pauvres au Chandpur, pour l'aide aux familles : soutien à trois petites écoles pré-primaires, achat d'animaux, dons de couvertures, moustiquaires,...
- La ville de Cerito en Colombie pour suivre et alimenter 151 enfants dans les quartiers marginalisés ;
- Le village de Aruna Gramam en Inde pour l'aide médicale, l'aide à l'éducation et l'achat de couvertures/couvre-lits ;
- L'aide d'urgence à l'Ukraine : 300 € en mars 2022 ;
- Trois associations sur Besançon : le Fourneau Économique, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire.

Rappelons que ces différentes aides ne sont possibles que grâce à votre engagement fidèle à nos côtés.

Nous comptons donc sur votre soutien renouvelé en 2023, tout particulièrement lors de la vente de fleurs pour la fête des mères les 3 et 4 juin. Merci d'avance !

Monique BAUDRAS

MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE : UNE CONFÉRENCE SE PRÉPARE…

Depuis bientôt 40 ans, des bénévoles accompagnent des archéologues (Y. JEANNIN, J.-J. SCHWIEN) au cours de fouilles dans notre château médiéval.

Des pièces rares, surprenantes, feront l'objet d'une prochaine conférence grand public, préparée par René LOCATELLI, Michèle QUEUCHE, Françoise ORDINAIRE et l'association.

LE FESTIVAL DE BESANÇON/ MONTFAUCON FACE À LA PRESSE

À quelques heures de l'ouverture du 18ème festival de Besançon/Montfaucon, Arthur SCHOONDERWOERD et les organisateurs ont tenu conférence de presse dans le beau salon des portraits de l'hôtel de ville de Besançon

et un mini concert apprécié : Arthur au clavecin et Anastasia LOUNIOVA au cymbalum.

P. C. / J. T.

INFOS DIVERSES

FESTIVAL DES CAVES À MONTFAUCON

Le Festival des caves revient au village le vendredi 23 juin 2023 pour le spectacle "Les règles du savoir-vivre..." d'après le texte de Jean-Luc LAGARCE, comédien et metteur en scène franc-comtois.

Réservation en ligne sur le site *www.festivaldecaves.fr* ou par téléphone au 06 18 32 53 77 de 13h30 à 19h sauf le dimanche.

Le lieu de RDV sera communiqué par sms le jour de la représentation.

ANCIENS COMBATTANTS

L'association de Montfaucon organise un voyage par le chemin de fer touristique « Coni'fer », ouvert à tous, le mercredi 28 juin prochain.

Départ en car à 10h de la salle d'accueil de Montfaucon, retour vers 18h.

Menu : tartiflette ou repas franc-comtois (saucisse, jambon, salade, comté) suivi de dessert et café.

Le prix de la journée est de 65€.

Merci de vous inscrire (avec chèque joint et choix repas) auprès de Germain Chopard-Lallier, 8 rue de Lucelle à Montfaucon avant le 12 juin.

RUCHE D'ÉTÉ

Elle est prévue sur deux périodes : du 10 au 28 juillet 2023 et du 28 août au 1er septembre 2023
Rappel : la clôture des inscriptions est fixée au 5 juillet.

AGENDA DU MOIS

- **Jeudi 2 juin** — **R.A.M. du plateau**

De 10h à 12h, salle Courbet. Éveil corporel

- **Samedi 3 et dimanche 4 juin** — **LACIM**

De 8h30 à 12h30, vente de fleurs devant la boulangerie

- **Dimanche 4 juin** — **FCMMGV**

Les seniors A reçoivent Grandvillars. Les seniors B reçoivent Les Fonges. Les seniors C se déplacent à Dannemarie

- **Mardi 6 juin** — **Bibliothèque**

À 18h, réunion des bénévoles

- **Mardi 6 juin** — **FCMMGV**

À 19h, salle Pasteur, conférence "M'SIEUR L'ARBITRE" en présence de Clément TURPIN, arbitre international de la coupe du monde Qatar 2022

- **Jeudi 8 juin** — **19° RG**

À 10h, au fort militaire, passage de commandement par compagnie CCL

- **Jeudi 8 juin** — **Ludothèque – La Toupie**

De 10h30 à 12h, salle Courbet : "La route"

- **Samedi 10 juin** — **Municipalité**

À 10h30, présentation au conseil municipal des travaux achevés place de la Grâce Dieu (salle de la Laiterie)

- **Dimanche 11 juin** — **FCMMGV**

Les seniors B se déplacent Besançon Mahoraise. Les seniors C reçoivent Amagney

- **Mardi 13 juin** — **Municipalité et Associations**

À 18h30, salle Marianne, réunion des associations

- **Samedi 17 juin** — **FCMMGV**

À 14h30, les seniors 1 reçoivent Besançon Foot

- **Samedi 17 juin** — **Association La Malate**

À 18h, salle Lumière, assemblée générale

- **Jeudi 22 juin** — **Ludothèque – La Toupie**

De 10h30 à 12h, salle Courbet : " La route"

- **Vendredi 23 juin** — **Festival des caves**

À 20h, dans un lieu encore secret, spectacle "Les règles du savoir-vivre..." (voir ci-contre)

- **Vendredi 23 juin** — **Parents d'élèves**

À 20h, fête de l'école à Gennes

- **Dimanche 25 juin** — **FCMMGV**

Fête des bénévoles du football club

- **Du lundi 26 au vendredi 30 juin** — **Le Château**

Semaine de chantier au château médiéval. Si vous désirez vous joindre aux bénévoles de notre association, contacter Uyen NGUYEN au 06 79 21 89 12

- **Vendredi 30 juin** — **Église patrimoine historique**

À partir de 19h, salle Courbet, soirée torrée

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

15/05 : Hubert MATHEVON, 95 ans
19/05 : Louis GAUTHIER, 84 ans

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

29/04 : baptême républicain, célébré par le Maire, de Alba CONSCIENCE

INFORMATIONS MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :
Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h
Le mercredi soir de 17 h à 19 h
Le samedi matin de 9 h à 12 h

Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87

Téléphone : 03.81.81.45.71
Courriel : mairie@montfaucon25.fr
Site : www.montfaucon25.fr

Montfaucon Infos
Directeur de publication : P. Contoz
Responsable de rédaction : J. Tonnerre
Équipe de rédaction : J. Tonnerre, S. Brendel
Membres extérieurs : Ch. Midali, J-C Queuche
Crédit photos : P. Contoz, L. Godard, J-C Queuche, A. Richard.

Imprimé et diffusé par nos soins –Ne pas jeter sur la voie publique

Samedi 1er juillet

Soirée conviviale et musicale au château de Montfaucon

Rendez-vous à 18h à la salle d'accueil

Descente au château

avec les cadichons et les chevaux comtois

LE BRASS BAND en concert

Concert gratuit

École de Musique du Plateau

Accès uniquement à pied ou à vélo

Montfaucon
Doubs

Restauration - Buvette sur place

Annulée en cas de mauvais temps